la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel

Bulletin d'informations de la Commune de LA CRECHE - www.ville-lacreche.fr

n°155
Mars
2015

# L'édito du Maire

En février, la salle de l'Hélianthe a accueilli deux manifestations d'envergure : les auditions de l'école de musique municipale et le spectacle musical de l'école François Airault. A chaque fois, salle comble et applaudissements nourris des spectateurs présents. Une réussite permise par l'engagement des professeurs de musique, l'équipe éducative de l'école, des élèves, de leurs parents et proches.

Février, c'est aussi sur le plan économique, la vente, par la Communauté de communes, de 3 parcelles de terrains sur le site Atlansèvre. 3 petites entreprises qui ont fait le choix de s'y implanter ou de s'y agrandir. Mois du déménagement pour l'entreprise EXAPAQ avec ses 60 salariés qui quitte son bâtiment de 1000 m² situé au Centre routier pour s'implanter sur la zone Champs Albert dans un bâtiment flambant neuf de 4000 m².

Sur le plan des finances communales, celles-ci s'améliorent sensiblement. Les comptes consolidés de la Commune, du service annexe de l'assainissement et du CCAS se traduisent par un excédent global de 239 000 € au 31 décembre 2014 contre un déficit de 936 000 € au 31 décembre 2013. Le redressement des comptes est sur la bonne voie, les fournisseurs de la Commune sont enfin réglés rapidement, les subventions rentrent dans la caisse municipale mais la Municipalité reste très vigilante sur ce point. Le vote du budget primitif 2015, fin mars, sera la traduction de cette prudence.

En mars, les dimanches 22 et 29 se dérouleront à La Crèche, comme dans l'ensemble du pays, les élections départementales et chacun est invité à accomplir son devoir citoyen.

Enfin, comme vous le savez quelques esprits chagrins des résultats des élections municipales du 30 mars 2014 avaient introduit un recours contre mon élection en qualité de Conseiller Municipal et de Maire de La Crèche. Cette, ces personne(s) ont été déboutées devant le Tribunal administratif de Poitiers le 19 juin 2014 et condamnées à me régler les frais de justice. Le 4 février 2015, saisie par voie d'appel, la plus haute juridiction administrative de notre Pays, le Conseil d'État, a aussi rejeté cette requête du perdant devant le Tribunal administratif. En conséquence, ces juridictions ont donc validé mon élection et confirmé qu'aucune inéligibilité ou incompatibilité n'existait pour un directeur de Centre de gestion à exercer les fonctions de Conseiller Municipal et de Maire. Le choix clair des Créchois exprimé le 30 mars 2014 est donc bien confirmé par la Juridiction administrative !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

## Les élèves de François Airault chantent les grandes villes du monde

Le 19 février, à la salle de l'Hélianthe, les élèves de l'école élémentaire François Airault présentaient leur chorale à un public venu nombreux pour l'occasion. Depuis le mois de septembre à raison de 30 minutes par semaine, ils répètent sous la direction de Catherine HECQUARD, directrice de l'école de musique municipale, et de leurs enseignants qui sont à l'initiative du thème de cette année : les villes du monde.
Ainsi les familles, les Élus et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Christel BOULINEAU, ont pu se laisser transporter par les grands classiques de la chanson française, de Brest à San Francisco en passant par New York et Mexico.
Ce sont plus de 900 personnes qui sont venues applaudir les 245 élèves tous présents sur scène.
La Municipalité tient à féliciter Catherine NÉDELEC, directrice et l'ensemble de l'équipe éducative de François Airault qui ont oeuvré pour que cette soirée soit une grande réussite.

## Délibérations du Conseil Municipal du 29 janvier 2015

- Nouveaux tarifs 2015 pour les locations des salles communales, les entrées du cinéma, les transports scolaires, les droits de place (marché, attractions foraines, cirques), les cimetières

- Convention de déneigement avec les agriculteurs

- Nouveau cimetière : acquisition de parcelles de terrains

- Demandes de subventions pour la modernisation des installations sportives et la toiture de l'école élémentaire François Airault

*Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacreche.fr - rubrique «Conseils municipaux» (à droite sur la page d'accueil)*

**Prochain Conseil Municipal**
**Jeudi 26 mars 2015 - 20h30**

## Subvention versée à la Commune

FEDER (Fonds Européen du Développement Économique et Régional) : 50 385 € (opération d'amélioration des performances thermiques des bâtiments communaux)

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un coeur pour La Crèche»

**Notre article…et le Mensuel**

Nous regrettons vivement que, plusieurs fois, notre article n'ait pas été reproduit tel que nous l'avions envoyé à la Mairie. Pourquoi ? M le Maire a été informé de ces dysfonctionnements. Nous demandons simplement que le Règlement Intérieur du Conseil Municipal soit respecté et que notre article soit intégré au Mensuel tel que nous le transmettons.

**Démocratie participative**

Depuis avril 2014, nous avons apporté notre contribution au débat démocratique lors des Conseils Municipaux, en votant souvent pour des propositions, en les amendant parfois, en les refusant lorsque les mesures proposées ne nous semblaient pas favorables aux intérêts des Créchois. Nous participons aussi aux commissions municipales afin de permettre les échanges et de faire des suggestions ou résolutions aux enjeux locaux. Encore faudrait-il que les commissions soient convoquées…par exemple la commission écoles-jeunesse n'a pas encore été appelée à débattre depuis décembre alors que l'on attend des réponses sur les rythmes scolaires, leurs coûts financiers, la mise en place du projet éducatif local, les travaux en cours, mais aussi connaître les choix en matière de bourse au permis de conduire et bien d'autres sujets…Par ailleurs nous ne sommes pas invités lors de réunions d'échange avec des représentants de la population (bilan sur les rythmes, bilan avec les commerçants). Simple oubli ?

**Nous allons payer**

En mars dernier, la nouvelle majorité a récupéré une situation financière communale saine (cf audit KPMG) : un endettement raisonnable, une capacité d'autofinancement importante, des taux d'imposition inférieurs à la moyenne de la strate et ce malgré un environnement économique peu favorable depuis l'automne 2008. Au cours du 1er Débat d'Orientation Budgétaire, le maire a décrit une réalité où rien ne va. «Il faut baisser les dépenses car les dotations d'Etat baissent ». Et là, ô surprise, on nous présente une augmentation de 11% des charges de fonctionnement et une augmentation de 16% des charges de personnel entre 2013 et 2015 (préconisations cabinet KPMG : contenir les charges de personnel et les charges à caractère général à 3%).C'est notre action qui a permis à la collectivité de payer moins d'impôts et c'est aussi notre action, dans le cadre d'une politique foncière dynamique, qui a permis ce résultat.

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

## Élections départementales des dimanches 22 et 29 mars

### Nouveautés :

Les élections départementales remplaçent les élections cantonales.

Le Conseil général devient le Conseil départemental, les conseillers généraux deviennent donc des conseillers départementaux.

Le renouvellement est dorénavant un renouvellement intégral.

Les candidats doivent se présenter par binôme paritaire, composé nécessairement d'un candidat et d'une candidate et chaque candidat devra avoir son propre remplaçant du même sexe que lui.

Les électeurs devront se prononcer en faveur du binôme dans sa totalité.

Le mode de scrutin est maintenant un scrutin binomal majoritaire à deux tours.

Le territoire des Deux-Sèvres est découpé en 17 cantons et la Commune de La Crèche dépend du canton de Saint-Maixent L'École.

**En février 2015, 4469 électeurs sont inscrits sur les listes éléctorales de la Commune**

## CONSEILS PRATIQUES

### Les bureaux de vote à La Crèche :

Bureau 1 : Cantine scolaire
Bureau 2 : Salle de Chavagné
Bureau 3 : Salle de Champcornu (bureau centralisateur)
Bureau 4 : Salle des Halles

### Horaires :

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.

Le dépouillement aura lieu dès 18h dans chaque bureau de vote. Les résultats seront ensuite transmis au bureau centralisateur à Champcornu pour l'annonce des résultats.

**Pensez à vous munir de votre carte électorale ainsi que d'une pièce d'identité**

### CHANGEMENT D'HEURE

N'oubliez pas de régler vos montres et autres réveils !
**Nous passons en heure d'été dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars.**

## Débat d'orientations budgétaires 2015

Le 29 janvier dernier, le Conseil Municipal a débattu des grandes orientations budgétaires pour l'année 2015, afin de préparer le vote effectif du budget primitif fin mars.

Ce débat s'est tenu dans un contexte de très forte réduction des concours financiers de l'État aux communes. En effet, la Ville de La Crèche verra ses dotations de fonctionnement baisser cette année de 93.000 €, après une première baisse en 2014 de 34.000 €.

Dans ces conditions, la Commune devra s'efforcer de maîtriser ses dépenses courantes de fonctionnement (1,2 M €) et ses charges de personnel (2,7 M €) pour éviter de recourir au levier fiscal.

Pour compenser la baisse des dotations, la mise en chantier de plusieurs lotissements, l'implantation et l'extension de plusieurs entreprises sur les zones d'activités Créchoises permettent d'envisager en 2015 une amélioration des recettes fiscales.

De plus, le développement des services à la petite enfance et à la jeunesse (périscolaire) s'accompagne depuis plusieurs années d'aides croissantes en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales. Plus de 300.000 € sont attendus à ce titre en 2015.

Il n'en demeure pas moins que la Commune devra choisir avec soin, lors du vote du budget, les investissements qui seront réalisés en 2015 afin de préserver dans la durée ses capacités et limiter le recours à l'emprunt.
Sont d'ores et déjà prévus en 2015 l'extension de l'hôtel de Ville, avenue de Paris, par la rénovation du bâtiment insalubre à côté, des études de rénovation du Stade Groussard et du quartier des Halles, la réfection d'équipements sportifs ou encore la mise en sécurité de la voirie et des espaces publics.

## ZOOM SUR...
## Ribambelle

A la fois crèche et halte-garderie, Ribambelle est un multi accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans.
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15, Ribambelle, situé place du champ de foire, peut accueillir votre enfant ponctuellement ou régulièrement, de quelques heures à 5 jours par semaine.
Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en congé parental ou au travail, Ribambelle peut répondre à tous types de besoins.

Votre enfant sera accueilli par une équipe de professionnelles diplômées et spécialisées dans l'accueil du jeune enfant. Ainsi se cotoient tout au long de l'année, 2 éducatrices jeunes enfants, 1 infirmière puéricultrice, 5 auxillaires de puériculture et 5 assistantes petite enfance.

Ribambelle peut recevoir une quarantaine d'enfants par jour, dans un cadre convivial et adapté à leurs besoins. Les enfants sont répartis en 3 groupes : 10 bébés de moins d'un an et 2 fois 15 enfants de 18 mois à 3 ans.

Le bien-être de l'enfant est au coeur des préoccupations de l'équipe de la structure. Pour mener à bien son projet éducatif Ribambelle s'appuie sur diverses activités, ainsi il ne sera par rare pour vous de croiser quelques enfants le matin au marché ou alors à la bibliothèque intercommunale de la Commune.

Et comme après la crèche vient l'école, il existe l'action passerelle. Il s'agit là de préparer les plus grands à leur futur nouvel environnement, les futurs écoliers vont donc passer 3 vendredis dans l'année dans les écoles maternelles de La Crèche, d'Azay-le-Brulé et de François.

Ribambelle est toujours à l'écoute des bonnes pratiques pour faire évoluer son projet éducatif. Depuis 2 ans, l'équipe s'appuie sur l'utilisation d'un nouvel outil : la communication gestuelle associée à la parole ou plus communément appelée langue des signes. Un principe qui permet à l'enfant, de pouvoir s'exprimer avec des gestes compréhensibles par ses encadrants.

**Ribambelle attend vos bouts d'chou !**

Les inscriptions sont encore possibles pour la fin de l'année en accueil occasionnel et également pour la rentrée pour les grands.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de direction pour des renseignements, une inscription, une visite des locaux. Tél. : **05.49.25.02.26** ou mail à **ribambelle.lacreche@wanadoo.fr**

## INFO TRAVAUX

### Interventions d'entreprises :
- Nettoyage intérieur de la halle de tennis / Caro Clean de Sciecq
- Nettoyage extérieur de la halle de tennis / Ambiance Couleur de Pamproux
- Travaux d'isolation thermique à la Maison des associations / Boudeau Vieceli de Chevanceaux

### Travaux en régie :
- Campagne de bouchage de trous en enrobé et calcaire

### Intervention dans les bâtiments et espaces municipaux :
- Peinture à la maison des associations à Champcornu
- Mise en sécurité des ateliers (réhaussement du mur d'enceinte et des barrières d'accès)
- Mise en sécurité d'arbres morts à Champcornu

### Divers :
- Préparation de la dalle de béton avant la pose d'un abri bus rue de Barilleau à côté du collège

## Le Carnet

### Naissance

9 février : Tylam BARATANGE

### Mariage

19 février : Julien BONTEMPS-TAZANI & Myriam GUILLET

### Décès

18 janvier : Ginette GIRARD
28 janvier : Nelly BONNEAU
28 janvier : Roger BARBAULT
07 février : Augusin RODRIGUEZ
14 février : Suzanne BERNEGOUE
15 février : Roger ARNAULT
15 février : Marcelle GUIMARD
17 février : Dominique VAURY
18 février : Raymonde CHAUVET
21 février : Claire HAURY

## La Commune de La Crèche réalise son inventaire des zones humides

**Qu'est-ce qu'une zone humide ?**
Les zones humides peuvent être très diverses, mais toutes sont caractérisées par la présence d'eau de manière plus ou moins prolongée, en surface ou dans les premiers centimètres du sol.
Les zones humides se reconnaissent à leurs sols (hydromorphes) ou bien à la présence d'une végétation caractéristique dite « hygrophile » (joncs, roseaux, salicaire, saules, aulnes,…) et se distinguent des zones aquatiques (plans d'eau et cours d'eau).
Compte-tenu de ces caractéristiques, les terres labourables et les peupleraies peuvent être considérées comme des zones humides.
Les zones humides se rencontrent partout où les conditions locales (géologie, topographie) le permettent, il est dès lors possible de les rencontrer en zone de plateau, sur les versants mais principalement dans les fonds de vallées.

**Quels sont les intérêts de préserver les zones humides ?**
Les zones humides remplissent différentes fonctions essentielles au sein du paysage, dont l'homme tire des bénéfices nommés « services rendus ».
Agissant comme des « éponges », les zones humides participent à la régulation des flux d'eau sur le territoire et permettent notamment de réduire les phénomènes d'inondations majeurs dans les secteurs aval lors d'événement pluvieux remarquables.
Le stockage temporaire des volumes d'eau de crue permet de recharger les nappes en hiver et de restituer progressivement cette eau aux cours d'eau tout au long de l'année, participant ainsi au maintien de la vie aquatique.
La présence des zones humides au sein du paysage et particulièrement à proximité des cours d'eau, permet en agissant comme des « filtres » de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau via divers processus (absorption par la végétation, processus bactériens, ralentissement des ruissellements et matières en suspension dont les phytosanitaires). La présence de zones humides permet également de protéger les berges et de réduire les phénomènes d'érosion.
Les zones humides constituent également d'importants réservoirs de biodiversité aussi bien floristiques que faunistiques.

**Pourquoi inventorier ces zones ?**
Cet inventaire des zones humides permettra d'améliorer les connaissances sur ces espaces dont la préservation est d'intérêt général et notamment de mieux prendre en compte les zones humides dans l'aménagement du territoire et de mieux les préserver ainsi que les nombreuses fonctions qu'elles remplissent au sein du territoire.
Cette démarche permet de répondre aux enjeux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire-Bretagne (le SDAGE Loire-Bretagne) et de sa déclinaison au niveau du sous-bassin versant de la rivière Vendée (le Sage Vendée) qui préconisent la réalisation d'un inventaire des zones humides sur le territoire.

**Comment se déroule l'inventaire ?**
L'inventaire des zones humides est mis en œuvre à l'échelon communal une fois l'engagement pris par le Conseil Municipal.
Le chargé de mission « Zones Humides » de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (structure porteuse du SAGE rivière Vendée et SAGE Sèvre niortaise – Marais Poitevin) engage cet inventaire sur la commune en concertation avec les acteurs locaux.
Le chargé de mission est amené à organiser diverses réunions notamment avec un groupe d'acteurs locaux et à prospecter sur l'ensemble du territoire communal.
Toutes les données recueillies permettront de rédiger un rapport d'inventaire et des cartes des zones humides, consultables en Mairie.

## Assemblée générale de l'UDCR

Dimanche 18 janvier, la Municipalité représentée par le Maire, Philippe MATHIS et son conseiller Défense, Adrian DUGUET, ont participé à l'Assemblée générale de l'Union Départementale des Anciens Combattants (UDCR).

Moment convivial orchestré par son Président, Louis RAYMOND, qui a dressé le bilan de l'année passée pour la plus ancienne des associations d'anciens combattants de la Ville de La Crèche. Cet évènement annuel aura été l'occasion, pour ses membres, de se retrouver autour de la traditionnelle galette des rois puis d'un repas.

## Assemblée générale de la Protection Civile Créchoise

La Protection Civile Créchoise a tenu son Assemblée générale à Chavagné le 24 janvier en présence du 1er adjoint au Maire chargé de la sécurité, Michel GIRARD. Marie-Christine RENARD assure depuis 2011 la responsabilité de l'antenne en s'appuyant sur les compétences de chacun. « *Nous nous devons d'être des professionnels sur le terrain sans oublier de rester humble, nous sommes une grande famille.* » 24 stagiaires ont été formés aux premiers secours niveau 1 (PSC1), l'antenne a assuré 27 postes de secours avec 153 secouristes, pour un total de 1441 heures de bénévolat sur l'année 2014.
Pour les projets 2015, Marie-Christine Renard précise que l'effectif reste stable avec 34 secouristes, dont une vingtaine d'actifs, mais le recrutement est une mission permanente.Merci à nos secouristes Créchois qui sont tous des bénévoles et qui n'hésitent pas à engager de leur temps libre pour les autres.

## 660 participants à la randonnée Créchoise

Malgré le froid, 660 randonneurs ont participé à la randonnée organisée par l'Amicale Cyclotouriste Créchoise, le 25 janvier.

Dès 7h30, au départ de Champcornu, 346 marcheurs se sont engagés sur les trois parcours pédestres de 8, 11 ou 15 km dans la vallée du Chambon. Dans le même temps 314 vététistes partaient pour 30, 40 ou 50 km pour rejoindre les vallées de Sainte-Néomaye, La Crèche et Augé.
A mi-parcours un ravitaillement attendait les 660 participants et à l'arrivée une boisson leur a été offerte.
Patrice Garcin, président de l'ACTC en présence du Maire, Philippe MATHIS et de ses deux adjoints, Michel GIRARD et Hélène HAVETTE, s'est déclaré satisfait de cette journée conviviale et sportive en remerciant tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite et qui se sont ensuite retrouvés autour d'un repas bien mérité.

## Les enfants à l'honneur

Les 31 janvier et 1er février, des structures gonflables et jeux en bois géants ont été installés, par l'association Loisirs et partage, à l'Hélianthe pour la plus grande joie des petits et des grands. 270 entrées ont été comptabilisées au cours de ces 2 jours.

Le Comité des fêtes assurait le bar et la restauration tout en proposant gracieusement aux enfants des boissons.

Le rendez-vous est déjà pris pour renouveler cette manifestation les 30 et 31 janvier 2016.

## La Caisse d'Allocations Familiales en visite à La Crèche

Le 4 février, Magali TRIBY, Directeur de la CAF des Deux-Sèvres, accompagnée de Valérie ROCHER, responsable du service d'action sociale et de Marion BONIS, conseillère technique enfance jeunesse, ont été invitées par la Municipalité et la Communauté de communes, à venir visiter les installations enfance-jeunesse communale et intercommunale. Ainsi les équipes de Ribambelle, du RAMi, du Rapido et du centre de loisirs ont pu présenter leur structure et leurs activités. Cette rencontre a été l'occasion de remercier ce partenaire privilégié qu'est la CAF, qui apporte à la Ville chaque année près de 300 000 € de subventions de fonctionnement et également parler d'avenir en abordant les futurs projets municipaux et du territoire du Haut Val de Sèvre.

## Atelier taille des arbres au Coteau de Breloux

Comme chaque année, le jardin d'insertion du Côteau de Breloux et sa présidente Chantal Ardoin ont proposé un atelier de taille des arbres fruitiers en espalier.

Claude Paquereau, qui anime cet atelier chaque année, a ainsi pu faire partager, le 7 février, son savoir faire aux employés du jardin et aux visiteurs qui se sont déplacés malgré le froid hivernal.
La prochaine date importante pour le jardin du Côteau de Breloux est le 16 mai avec la fête annuelle du jardin.
Rappelons que le jardin est ouvert tous les matins, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin à partir du mois de mai de 8h à 12h.

## Le marché en fête aux couleurs de l'hiver

Le 8 février s'est déroulé le marché en fête Créchois sur le thème des «douceurs et saveurs de l'hiver».
Tous les commerçants présents ont contribué à la réussite de cette matinée hivernale : tourtisseaux, beignets, crêpes...ont été confectionnés par les deux boulangeries RENAUDET et GUILLON-PICARD, accompagnés d'un café, thé ou vin chaud au stand de Catherine et Alain Pheulpin. Fruits secs et nougats artisanaux ornaient également les étals pour ravir les pupilles et les papilles de tous.
Les primeurs ont fourni leurs lots de vitamines C à travers leurs fruits et leurs agrumes.
Quant aux plats salés, ils ont aussi tenu leurs promesses, entre tartiflette géante et boudins noirs réalisés en direct sous les yeux des clients, ravis de constater le retour du savoir faire artisanal !
Les poissonniers et écaillers ont de leur côté proposé les huîtres fines de clair ou pleine mer, ainsi que le produit phare de l'hiver, la coquille St Jacques.
En sortant du marché, les Créchois étaient donc prêts à affronter le froid de l'hiver en toute quiétude, comblés par des mets variés, vitaminés et gourmands !

# INTERCOMMUNALITÉ

## Le SITS recrute !

Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Saint Maixentais recherche des conducteurs en transport en commun avec ou sans FCO à jour pour assurer les circuits scolaires.
Travail à temps partiel avec possibilité de financement de formations.
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 05.49.76.28.28 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h45 et le mercredi de 8h à 15h.

## Des employés médaillés

Lors de la cérémonie des voeux de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre à Pamproux le 23 janvier, 3 agents intercommunaux effectuant leur service sur notre Commune, ont été mis à l'honneur en recevant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Ces médailles ont été remises par le Vice-Président de la Communauté de communes, Philippe MATHIS.

Marylène CHATELIER, agent au restaurant scolaire de LA CRÈCHE est entrée dans la fonction publique en 1987 et est aujourd'hui adjoint technique 2ème classe.
Christophe LAURANT, responsable du restaurant scolaire de LA CRÈCHE est entré dans la fonction publique en 1993 et exerce aujourd'hui les fonctions d'agent de maîtrise.
Mireille ROBIN, ATSEM principal 2ème classe à l'école de LA CRÈCHE a pris ses fonctions en 1982.
Bravo aux 3 récipiendaires pour leur engagement au sein des services de la Communauté de communes !

## Le tissu économique du Haut Val de Sèvre continue à se développer !

C'est sur la zone de Beaussais sur les Communes de la Crèche et François, que trois entrepreneurs ont décidé de s'installer et de se développer. Déjà assez fourni avec plus d'une trentaine d'entreprises sur cette zone, ce secteur dispose encore de quelques parcelles qui prendront preneurs dans les mois à venir, c'est du moins le souhait des élus de notre territoire et l'objectif de nos services.
Avec des activités complémentaires de restauration-hôtellerie, artisanales de production, les services connaissent aussi un développement important. Si V.S.N. (Vendée Sèvres Négoce SAS) est déjà présent sur les lieux et a pour objectif de s'étendre, TEMIS Architectes et DUOMETAL sont les nouveaux venus sur cette zone.
A l'image de ces trois entreprises, nous constatons que l'économie n'a pas de frontières et qu'aussi bien la collecte et négoce de céréales, le cabinet d'architectes que l'entreprise spécialisée dans la tuyauterie industrielle peuvent cohabiter et trouver certainement des passerelles de travail en commun.
Cette dynamique économique repose sur la volonté de notre collectivité d'accompagner les entreprises et les atouts présents sur notre territoire qui est un carrefour de communication entre Poitiers et Niort, mais aussi Nantes et Bordeaux. Avec la commercialisation des parcelles restantes, un projet de développement à moyen et long terme est actuellement à l'étude.

Le 4 février à l'Hôtel de Ville de La Crèche, Daniel JOLLIT, Président de la Communauté de communes a signé avec les 3 chefs d'entreprises les contrats de cession des parcelles nécessaires à leur implantation ou agrandissement.

## Bibliothèque intercommunale

Horaires d'ouverture

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mardi | 15h-18h30 | Vendredi | 15h-18h30 |
| Mercredi | 14h-18h30 | Samedi | 9h30-12h30 |
| Jeudi | 15h-18h30 | | |

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail

Exposition Carnaval :

Jusqu'à la fin du mois d'avril, les bibliothécaires vous invitent à découvrir leur exposition sur les Carnavals du monde. De quoi vous inspirer ou tout simplement vous évader dans un décor de fêtes !
Profitez-en pour admirer les masques de Carnaval réalisés par les enfants lors des ateliers créatifs de février.

Sélection 5 livres pour découvrir…les Balkans :

En mars venez élire votre roman préféré de la sélection « Découvrir les Balkans ». Les titres sélectionnés sont les suivants :

- Cette nuit, je l'ai vue de Drago Jancar
- Mausolée de Rouja Lazarova
- Les enfants de Hansen d'Ognjen Spahic
- Les loups de Voïvodine de Miroslav Popovic
- Le miel de Slobodan Despot

Les résultats du vote seront connus début avril.

# AGENDA DE LA VILLE

## Mercredi 4 mars
### Formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
Organisée par l'antenne de Protection Civile de La Crèche
De 8h30 à 18h30
Renseignements et inscriptions auprès de Marie Christine Renard (responsable de l'antenne) tél. 06.24.78.46.48

## Samedis 7 et 21 Mars
### Essais automobiles sur route fermée
Par l'Association Team Rallye ADR
Pour des raisons de sécurité la route de Boisragon (voie communale de Boisragon à Drahé) sera fermée à la circulation entre 14h et 18h. N'hésitez pas à contacter le gardien de police municipale.

## Dimanche 8 mars
### Marché en fête
«Cuisine européenne»
Aux halles

## Mardi 10 mars
### Repas choucroute
Organisé par le Club des Aînés de La Crèche
Salle de Champcornu
Inscriptions avant le 5 mars - Tél. : 05.49.04.39.47

## Vendredi 13 mars
### Bourse aux vêtements de printemps
Organisée par les Dames de coeur «Créchoises»
Salle des Halles - de 13 h à 20 h 30

## Samedi 14 mars
### Soirée «Poule au pot»
Organisée par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe - à partir de 18h30
Animé par Grégory Bercé et son orchestre
Réservation obligatoire avant le 4 mars

### Bourse aux vêtements de printemps
Organisée par les Dames de coeur «Créchoises»
Salle des Halles - de 8 h 30 à 18 h 30

## Samedi 21 mars
### Super Loto
Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe - 20h30 (ouverture des portes dès 19h)
Animé par Jamy animation
Bingo - tombola - buvette - nombreux lots à gagner (PC, tablettes tactiles, bons d'achat, barbecue,...)
2 € le carton, 10 € les 6 et 15 € les 10
Réservation possible par mail à gjvallees2sevres@gmail.com ou tél. 06.81.26.46.08 ou 06.98.37.10.51

## Dimanche 22 mars
### 1er tour des élections départementales
De 8h à 18h sans interruption

## Samedi 28 mars
### Concours truite trophée
Organisé par l'AAPPMA La Gaule Créchoise
Aux Guibertières (Pont de Vaux) - de 7h30 à 11h
Engagement : 7 € par personne
Buvette et nombreux lots à gagner
Rendez-vous et inscriptions sur place à 6h45

### Journée Carnaval
Organisée par le Comité des fêtes «La Crèche en folie»
Salle de l'Hélianthe
Au programme : maquillage, déguisements, construction de Monsieur Carnaval et soirée dansante jusqu'à 2 h
Tarif : 3 € et entrée gratuite pour les personnes déguisées

## Dimanche 29 mars
### 2ème tour des élections départementales
De 8h à 18h sans interruption

## Samedi 4 avril
### Repas annuel
Organisé par l'ACCA (chasse)
Salle de Champcornu - 20 h
Animation dansante
Réservations auprès de Gérard Bouleau Tél. 05.49.25.13.66 ou de Benjamin Charron Tél. 05.49.25.03.10

## À NOTER

Les lundi 30 et mardi 31 mars, le Syndicat des Eaux de Vallée du Lambon interviendra sur le réseau assainissement.
**La circulation dans la rue Albert Charrier à Boisragon sera interdite entre 9h et 16h.**

• • • • • • • • • • • • • • • • • •

**Création, par le Conseil général d'un carrefour sécurisé route de Boisragon RD 174 / Cherveux RD 7**
Date prévisionnelle de début de travaux : fin mars / début avril par l'entreprise Boisliveau
Des perturbations seront à prévoir durant la période des travaux - une déviation sera mise en place

## Du 23 au 29 mars 2015

### 13ème édition «Courir pour aimer la vie»
Organisée par l'Association des Paralysés de France
Semaine de sensibilisation au handicap
**Mercredi 25 mars : étape à La Crèche**
Rencontre handisport pour les enfants des écoles de la Commune à la salle de l'Hélianthe

**LE MENSUEL** - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2800 ex. - n° dépôt légal 1314 - Mars 2015 - n°155 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.